Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260921-DEL202655-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EDERN

Date de convocation
15 septembre 2026

Date d'affichage de la convocation :
15 septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 19

DEL-2026-55

OBJET

Demande de Subvention V2 Pacte Finistère

POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, Maire

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Solenn CŒUR – LE MEUR, Pierre-Yves CHOSSEC Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Pierre-Alain FEREC, Camille GUILLOUX, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Samuel LARDEUX, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Patrice RANNOU, Christelle TREUT

Étaient absents et représentés : Stéphanie CORRE, Sébastien HAMON et Maryline RIVIERE

Secrétaire de Séance : Dominique DILOSQUET

Mr Le Maire explique que pour faire une demande de subvention au Conseil Départemental, il faut présenter une délibération concernant les projets qui seront soumis à la demande de subvention dans le cadre de la V2 du Pacte Finistère.

Le Maire propose d'inscrire les travaux suivants :

- Travaux de voirie 2026 pour un montant de 250 000€
- Installation fauteuil dentaire pour un montant de 84 000€

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance,

Autorise Mr Le Maire à déposer une demande de subvention au Conseil départemental pour les 2 projets sus-nommés

Pour extrait conforme,
Maire,
Jean-Paul COZIEN.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)